

Bac pro métiers de la sécurité

Conduit à la certification [Bac pro métiers de la sécurité](#) 

Objectifs, programme, validation de la formation

Objectifs :

Sécurité publique

Le/la titulaire de la spécialité «Métiers de la sécurité», après recrutement par concours ou sélection, intègre la police nationale, la gendarmerie nationale ou la police municipale.

Les activités qu'il/elle y exerce, relèvent :

- de la police administrative au sein de la police municipale,
- de la police administrative et judiciaire au sein de la police nationale et de la gendarmerie nationale.

Le/la titulaire de la spécialité «Métiers de la sécurité» est fonctionnaire d'état ou territorial, militaire ou contractuel de droit public. Sous contrat de droit public, le/la titulaire de la spécialité «Métiers de la sécurité» peut exercer des activités d'adjoints de sécurité de la police nationale ou de gendarmes adjoints volontaires.

Sous réserve de remplir les conditions définies par la réglementation, le/la titulaire de la spécialité «Métiers de la sécurité» peut se présenter aux concours nationaux :

- de l'administration pénitentiaire,
- de l'administration des douanes.

Sécurité civile

Le/la titulaire de la spécialité «Métiers de la sécurité» peut, après recrutement par concours ou sélection, exercer le métier de sapeur-pompier professionnel, en qualité de fonctionnaire territorial au sein d'un Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Le/la titulaire de la spécialité «Métiers de la sécurité» peut, après engagement, exercer le métier de sapeur-pompier militaire : brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), bataillon des marins-pompiers de Marseille (BMPM), sapeur-sauveteur militaire en unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (UIISC).

Dans le cadre d'un engagement citoyen défini par un contrat de droit public, parallèlement à son métier, le/la titulaire de la spécialité «Métiers de la sécurité» a reçu la formation qui lui permet d'exercer en qualité de sapeur-pompier volontaire (SPV) dans un SDIS.

Sécurité privée

Le/la titulaire de la spécialité «Métiers de la sécurité» peut travailler soit dans une entreprise privée de sécurité soit dans un service interne de sécurité d'une entreprise.[...]

Programme de la formation :

Cette certification est composée de :

- EU 1. Épreuve scientifique et technique
- EU 1.1. Économie-Droit
- EU 1.2. Mathématiques
- EU 2. Étude de situations professionnelles
- EU 3. Épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel
- EU 3.1. Activités en milieu professionnel
- EU 3.2. Activités professionnelles dans la dominante
- EU 3.3. Prévention santé environnement
- EU 4. Épreuve de langue vivante
- EU 4.1. Langue vivante 1
- EU 4.2. Langue vivante 2
- EU 5. Épreuve de français, histoire géographie et éducation civique
- EU 5.1. Français
- EU 5.2. Histoire géographie et éducation civique
- EU 6. Épreuve d'Arts appliqués et cultures artistiques
- EU 7. Épreuve d'éducation physique et sportive
- Ufac 1. Épreuve facultative de langue vivante
- Ufac Mobilité
- Ufac Unité professionnelle facultative - Secteur sportif

<http://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/index5bbf.html>

Type de formation : Certification

Niveau de sortie : niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

Métiers visés (lien vers le répertoire des métiers ROME de Pôle emploi)

- [K2503 : Sécurité et surveillance privées](#)
- [K1706 : Sécurité publique](#)

Durée, rythme, financement

Durée : 1350 heures en centre, 650 heures en entreprise

Modalités de l'alternance :

Une semaine en entreprise / une semaine à l'UFA + périodes de vacances en entreprise (5 semaines de congés)

Conventionnement : Non

Conditions d'accès

Public(s) : Autre public, Tout public

Niveau d'entrée : niveau V (CAP, BEP, CFP du premier degré)

Modalités d'accès : Accessible en contrat d'apprentissage

Lieu de réalisation de l'action

Lycée polyvalent de Petite Terre
97615 Pamandzi
Téléphone fixe : 02 69 60 55 65
Mail : lpo.petite-terre@ac-mayotte.fr

Contacts

Contactez l'organisme formateur :
Greta-CFA de Mayotte
SIRET : 20000446300028

Périodes prévisibles de déroulement des sessions

Du 01/09/2023 au 30/06/2025

Pour connaître les dates des prochaines sessions, veuillez contacter l'organisme de formation.

Adresse d'inscription :

Lycée polyvalent de Petite Terre
97615 Pamandzi

Modalité : entrées/sorties à dates fixes

Organisme responsable

Greta-CFA de Mayotte (Greta-CFA de Mayotte)
SIRET : 20000446300028

LPO de KAWENI
97600 Mamoudzou
Téléphone fixe : 02 69 61 08 03

Mail : gretacfa@ac-mayotte.fr